



THORIGNY
marne

DOSSIER DE PRÉSENTATION 2025

THORIGNY-SUR-MARNE



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

www.thorigny.fr





5

THORIGNY

Bienvenue !

6

THORIGNY

Le projet municipal

9

UNE VILLE D'HISTOIRE

Le patrimoine architectural

13

UNE VILLE NATURE

LE PATRIMOINE VÉGÉTAL

16

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La gestion environnementale

22

UNE VILLE INVESTIE

Le service espaces publics

24

UNE VILLE INVESTIE

Les projets menés à Thorigny

37

UNE VILLE FLEURIE

Votre parcours



À 30 kilomètres de Paris, Thorigny-sur-Marne bénéficie d'un cadre de vie de grande qualité. Ville construite sur des coteaux orientés sud en direction de la Marne, site de la forêt des Vallières classé Natura 2000, promenade de la Dhuis, part importante de terres agricoles, la commune ne manque pas d'atouts !



À l'heure où tout un chacun souhaite favoriser la place de la nature en ville et renforcer la résilience des espaces urbains et naturels, la qualité de ces derniers doit améliorer leurs résiliences.

Depuis plusieurs années, l'extension des espaces urbanisés a été stoppée dans le cadre d'une politique intercommunale de lutte contre l'étalement urbain. Cela signifie logiquement que la densité de la ville existante va augmenter dans les années à venir.

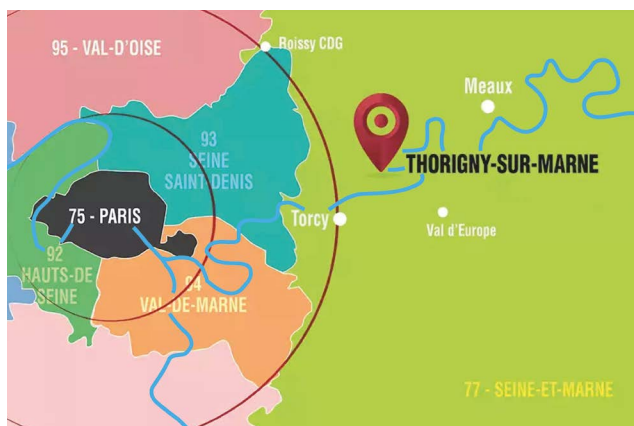
Cette évolution ne doit pas se faire au détriment de la place de la nature en ville. Nature sauvage, nature entretenue, pour des usages de loisirs, ornementaux, de préservation, avec un travail fort sur les pratiques d'entretien, notre volonté est très claire.

Loin des visions de science-fiction d'une ville du futur froide, minérale et sans âme, Thorigny souhaite profiter de ses atouts pour que la ville de demain soit au contraire végétale, fleurie, dans un cadre de vie des plus agréable.

Le Maire, *Manuel* DA SILVA



BIENVENUE !



À 25 km de Paris, la ville de Thorigny-sur-Marne se situe au nord du département de la Seine-et-Marne.

Au cœur d'un bassin de vie de près de 100 000 habitants, Thorigny appartient à la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire (CAMG).

La ville compte 10 400 habitants (chiffres 2021 - INSEE) et son territoire occupe une superficie de 5,17 km².

Entre le bord de la Marne et le coteau ensoleillé, Thorigny est une ville, agréable et tranquille, proche de la

nature avec notamment la proximité de la forêt des Vallières et des terres agricoles préservées.

Thorigny dispose d'une situation économique favorable, à proximité de plusieurs pôles d'activités de la région Île-de-France : centres commerciaux du Val d'Europe, parc d'attraction de Marne-la-Vallée, aéroport Paris-Charles de Gaulle, et est desservie par une gamme complète d'infrastructures de transports.

Paris est facilement accessible par les transports en commun (gare de Lagny/Thorigny, ligne P) et les autoroutes A104, A4 et les nationales 3 et 34.

L'aéroport Paris Charles de Gaulle est accessible par l'A104, à seulement 25 km.

La gare TGV de Marne-la-Vallée se situe à 6 kilomètres.

UNE VILLE ÉTAPE

Thorigny a longtemps été une ville étape sur un axe routier nord-sud aboutissant à la Marne et se prolongeant au-delà. Le franchissement de la rivière se faisait à gué ou en bateau et, à partir du XII^e siècle, par un pont. Le commerce se développa dans des conditions favorables. Des commerçants juifs, dont le séjour était permis en France mais pas en Champagne s'établirent dans le quartier appelé « le bout du pont » (actuellement « quartier de la Marne »).

Si le commerce était l'activité principale du « bout du pont », l'agriculture, surtout celle de la vigne, était celle des habitants du bourg, rassemblés en bas du coteau. Les vignobles furent victimes du phylloxéra. Pour rappeler ce passé viticole, 119 pieds de vigne ont été plantés en 1989 et une association « le Vignoble du coteau de Thorigny » s'est constituée pour perpétuer cette tradition.

LE PROJET MUNICIPAL

« *Thorigny, une ville nature* »

Anne-Lyse GREUZAT

Maire-Adjointe en charge de l'habitat, logement, cadre de vie et mobilités actives.

La ville suit un programme avec des actions ambitieuses pour réduire son empreinte carbone et lutter contre les changements climatiques. Ces actions s'inscrivent dans deux principes d'intervention :

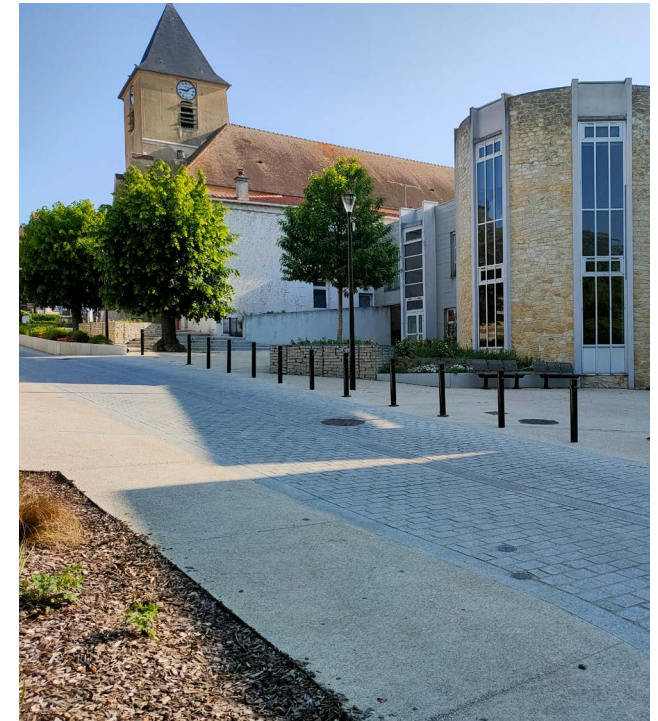
- Interventions sur les infrastructures de la ville dans le cadre de la labellisation « Territoire engagé pour la nature » avec une gestion différenciée des espaces verts pour la préservation de la biodiversité, la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments communaux, l'investissement dans une flotte automobile et de matériels électriques,

la modernisation de l'éclairage public et l'adoption de la trame noire, adoption de son schéma directeur des mobilités pour le développement des liaisons douces.

- Sensibilisation à l'environnement avec des activités réalisées au sein des écoles et centre de loisirs, création du verger pédagogique, des jardins familiaux, la mise en place de mesures anti-gaspillage et une offre de produits de qualité, locaux et bio au sein des cantines.

La ville poursuit ses actions dans quatre grands domaines :

1. Amélioration du cadre de vie
2. Favoriser les mobilités douces pour accompagner la population à se déplacer autrement dans la ville
3. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics pour plus de



sobriété énergétique et réduire notre empreinte carbone

4. L'éco-citoyenneté pour sensibiliser tous les publics dans une démarche d'éco-responsabilité.



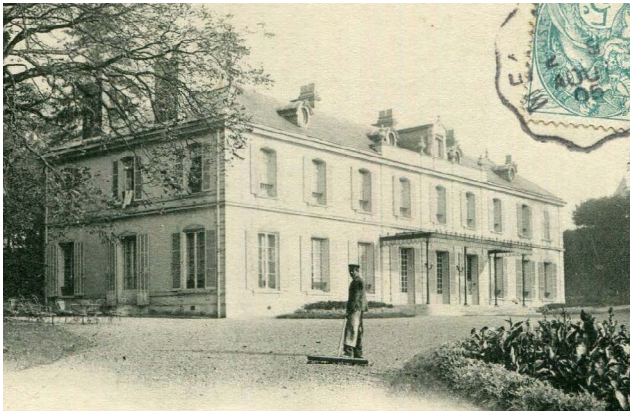
309

Thorigny — Le Château Sorel



Le château Sorel, actuelle mairie

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL



MAIRIE *Le château Sorel*

Le château appartenait, sous l'ancien régime, aux seigneurs de Thorigny. Il a ensuite appartenu à différents hommes d'affaires entre 1804 et 1812, que les faillites obligeront à vendre. A partir de 1813, Jean Théodore Nicolas Pléville, ancien directeur de la Caisse d'Escompte du Commerce de Paris est un des premiers à s'y installer vraiment.

En 1829, la veuve Pléville vend le château à A.M. Julien Griveau. Ancien militaire, secrétaire général archiviste

de l'hôtel des Invalides à Paris. Il est notamment le grand-père de Lucien Griveau (1858-1923), peintre apprécié du groupe des néo-impressionnistes de Lagny.

La veuve de Julien Griveau ne vend la propriété qu'en 1853 et la commune en profite pour acheter les bâtiments et terrains face à l'église, où elle fera construire l'ancienne mairie en 1857. Claude-François Bessand ne s'attarde pas car le château est vendu en 1854 à Jacobine Dorothee Caroline Shipper qui garde le domaine pendant dix ans puis le cède à un ancien gentilhomme de la chambre de l'Empereur de Russie, le comte Benoît Tyszkiewicz.

En 1886, Eugène Emile Sorel achète la propriété et lui donne son nom de château Sorel.

Le château de Thorigny ou château Sorel est acheté par la commune en 1957 pour y transférer les services de la mairie et services annexes.



ÉGLISE SAINT-MARTIN

L'origine de l'église Saint-Martin remonte au XVI^e siècle, comme en témoigne son clocher. Elle doit son plan particulier, cette ressemblance avec une grande chapelle, à une reconstruction réalisée au XVIII^e siècle. Elle abrite du mobilier classé à l'inventaire des Monuments Historiques : la grille du chœur ou encore « La charité de saint Martin ». Cette sculpture en bois du XVI^e siècle représente saint Martin, soldat romain partageant son manteau avec un pauvre rencontré aux portes d'Amiens.

FONTAINE SAINT-MARTIN

La fontaine sur la place Leclerc, surmontée d'un Saint-Martin en fonte, a remplacé une auge dans laquelle coulait l'eau de la source de Saint-Germain, issue du coteau. Restaurée et illuminée à la nuit tombée, elle a retrouvé son lustre d'antant.



PÔLE SOLIDARITÉ *Ancienne mairie*

L'ancienne mairie fut construite entre 1856 à l'emplacement de la ferme du château de Thorigny. Elle accueillera les services municipaux jusqu'en 1957. Elle accueillera ensuite les services de la Poste qui déménageront dans le local Rue Gambetta en 2020.

Aujourd'hui, elle accueille le pôle solidarité qui regroupe le Centre communal d'actions sociales (CCAS) ainsi que trois logements d'urgence à l'étage.



LYCÉE PERDONNET *Château des fontaines*

Sa dénomination est attribuée soit aux sources qui l'agrémentent, soit à la famille Martin des Fontaines, propriétaire du domaine jusqu'au début du XIX^e siècle. La construction actuelle date de cette époque. Son parc s'étendait au-delà des murs actuels, comme le prouvent, de l'autre côté de la rue, l'ancienne orangerie et son jardin.

Actuellement, le château des Fontaines abrite le lycée d'enseignement professionnel Auguste Perdonnet.



ABBAYE DE CHAALIS

Classée aux monuments historiques, vous pouvez trouver rue de Chaalis, la façade et toiture de l'ancien vendangeoir de l'abbaye de Chaalis construite au XVII^e siècle.



LAVOIR

Construit en 1868, il est depuis alimenté par une source souterraine venant du coteau. Entre 1991 et 1992, la commune procède à sa réhabilitation.

Des aménagements permettent de vous en approcher et également d'assister, chaque été, à des concerts.



PIGEONNIER

Lors de la destruction de l'ancienne clinique de Thorigny, le pigeonnier a été déplacé pour trouver place en bords de Marne.

Vous pourrez notamment le contempler lors des animations d'été sur la Grande prairie des bords de Marne lors des Thory'stivals.

23 — Environs de Thorigny

Château des Fontaines et l'Orangerie



Le château des Fontaines, actuel Lycée Perdonnet et l'Orangerie



Le parc des Samoreaux

LE PATRIMOINE VÉGÉTAL

Thorigny compte 17 hectares d'espaces verts et 1740 arbres entretenus par les services de la ville.



LES COTEAUX DE THORIGNY

La rue du Haut Soleil doit son nom à l'ancienne abbaye, érigée par le comte de Montjay (Montjay la Tour). Aujourd'hui, cet ensemble monastique n'existe plus. Mais au Moyen âge, ce centre important et autosuffisant produisait notamment son vin. Les coteaux orientés plein sud étaient couverts de vigne. Au XIX^e siècle, on comptait encore 70 hectares. Mercier achetait le vin blanc riche en tanins aux vignerons du village pour couper le sien.

En 1989, 119 pieds de vigne ont été replantés par l'association le Vignoble du Coteau de Thorigny. Ils sont entretenus avec l'aide des enfants des écoles.

LA FORÊT DES VALLIÈRES

Perchée sur un coteau, cette forêt domine l'île de loisirs régionale de Jablines-Annet et accueille une biodiversité remarquable. Avant que l'érable, le chêne, le tilleul et le frêne ne viennent la peupler, les vignobles et les vergers mûrissaient sur ses versants. Les buissons de baies (cornouiller, prunelier, églantier...) ont envahi les anciens vergers, devenus l'habitat d'oiseaux, de papillons et d'abeilles. Dans la forêt, des arbres nourrissent tout un peuple d'insectes et servent de nichoirs aux oiseaux. Un réseau de zones humides (mares, sources) assure également le maintien de la diversité biologique. Au printemps, les lianes des clématites qui prolifèrent donnent aux lieux un air de... Martinique !

En raison de son intérêt ornithologique, la Forêt régionale des Vallières est intégralement comprise dans le site Natura 2000 « Les boucles de la Marne », au titre de la directive « Oiseaux ». Elle constitue également un refuge pour de nombreuses espèces de chauves-souris.



LE PARCOURS DE LA DHUIS

Construit à la moitié du XIX^e siècle pour alimenter Paris en eau potable, l'aqueduc de la Dhuis parcourt plus de 130 kilomètres sous terre, à travers trois départements. Depuis le Raincy jusqu'à



Marronnier bicentenaire du parc Dom Pérignon

Dampmart, un parcours pour piétons et cyclistes de 25 km relie entre eux plusieurs espaces naturels et boisés de l'est de la Ceinture verte d'Île-de-France.

Grâce à sa position géographique à flancs de coteaux, la promenade de La Dhuis domine les alentours et devient un observatoire paysager, ouvert sur les coteaux de la Marne, la plaine agricole, les boucles de la Marne et la plaine de France.

Un parcours de santé surplombe la ville sur le terrain paysager de la Dhuis.

LE PARC DOM PÉRIGNON

En empruntant la rue Aristide Briand, au bout d'un court sentier, se trouve le parc Dom Pérignon où se cache un marronnier bicentenaire, haut de 31 mètres et au tronc de 1,6 mètre de diamètre. Comme la majorité des vieux marronniers, son tronc s'enroule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre sans que ce phénomène n'ait jamais pu être réellement expliqué.

LE PARC DES SAMOREAUX

Le parc des Samoreaux, à l'est de la ville, est un parc plus dépaysant. Des structures de jeux pour enfants et un parcours de santé ont été installés en 2023, pour améliorer le cadre de vie. Régulièrement des animations sont pro-

posées aux habitants : chasse aux œufs, animations de Noël, carnaval, marché du terroir...



LES BORDS DE MARNE

À l'initiative de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, les berges de la Marne de Thorigny et Dampmart ont été réhabilitées pour le plus grand bonheur des promeneurs qui profitent dorénavant d'un cadre agréable et arboré sur plus de 3 km jusqu'à Vaires-sur-Marne.

LES JARDINS FAMILIAUX DES POINTES

Au bout de la rue des Pointes, se situe une parcelle appartenant à la ville, où se trouvent les jardins partagés. Les habitants n'ayant pas de jardins, peuvent ainsi bénéficier d'un espace où se mêlent jardin potager, jardin paysager et espace de détente.



Les bords de Marne

LA GESTION ENVIRONNEMENTALE

Afin d'être aidé dans sa démarche écologique, la Ville a fait le choix d'être accompagnée par des organismes qualifiés.

LES OUTILS D'INVENTAIRE ET DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ À THORIGNY

Pour sensibiliser les habitants du territoire aux questions environnementales, la ville a obtenu plusieurs labels reconnus.



Territoires engagés pour la Nature

La ville a obtenu en 2023 le label « Territoires engagés pour la Nature ». Ce programme vise à faire émerger,

reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité, avec par exemple la démarche zéro phyto depuis 2016 mais aussi l'ensemble des pratiques respectueuses des écosystèmes utilisées par la ville.

Diagnostic de l'Office National des Forêts

Afin d'améliorer sa gestion environnementale, la ville a fait un diagnostic complet de son patrimoine arboré avec l'Office National des Forêts (ONF).

Ce diagnostic permet aux services de la ville d'avoir un suivi précis des espèces à sauvegarder et celles porteuses de maladies à remplacer.

Étude cimetières vivants d'Île-de-France

L'Agence Régionale de la Biodiversité depuis 2019 a réalisé une étude sur la biodiversité dans les cimetières. Ces espaces jusque là très axés sur le

minéral, sont dorénavant inclus par les communes et en particulier à Thorigny, dans une démarche écologique.

En parallèle de la gestion sans pesticides des espaces verts, la Ville a souhaité depuis 2019 profiter des espaces des deux cimetières pour approfondir cette démarche en prévoyant notamment la mise en place d'allées enherbées plutôt que gravillonnées, des plantations de plantes couvre-sols favorisant la diversité des espèces de la flore mais également de la faune (insectes notamment).

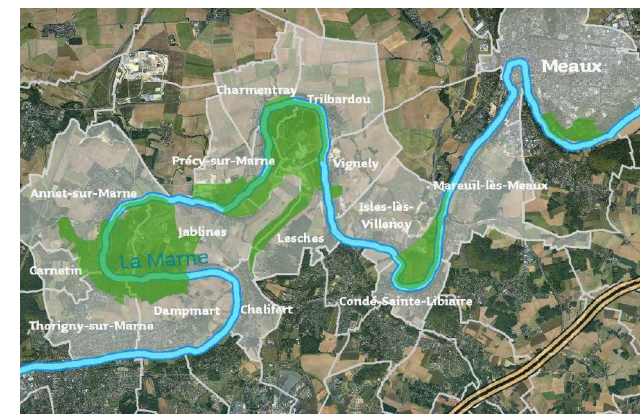
Ces espaces, lors de la transition d'un univers minéral, vers un univers plus végétal nécessite l'information auprès des usagers de ces changements, parfois encrés depuis de très nombreuses années.



La trame verte et bleue de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

Depuis sa création, Marne et Gondoire œuvre dans la préservation et la valorisation des milieux naturels et aquatiques du territoire et cela dans le respect de la « Trame verte et bleue » c'est-à-dire les liaisons qui permettent à la faune et la flore de se reproduire, malgré la fragmentation des espaces.

Ces réseaux sont identifiés par le Schéma Régional de Cohérence Écologique ainsi que par les documents de planification de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements. En respectant cette trame, la communauté d'agglomération s'engage à préserver la ressource en eau et donc les écosystèmes, le cadre de vie et la qualité de l'eau potable.



Territoire Natura 2000 des Boucles de la Marne

Le site Natura 2000 des « Boucles de la Marne » couvre une surface de 2641 ha. Il comprend huit entités (boucles) depuis la Base de plein air de Jablines-Annet à la boucle de Méry-sur-Marne.

Le site des boucles de la Marne a été intégré au réseau européen Natura 2000. Ce dernier regroupe les espaces naturels identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales et végétales qui y vivent. Il a pour objectif de préserver la diversité biologique, tout en valorisant le territoire.

Il s'agit de mettre en œuvre des actions (contrats et chartes) visant à concilier les exigences écologiques des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles. Ces sites sont régis par deux directives européennes (directives « Oiseaux » et « Habitats »).



LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Les agents des espaces verts sont particulièrement vigilants à choisir exclusivement des espèces adaptées aux contraintes climatiques franciliennes.

Les végétaux sont choisis pour permettre un arrosage uniquement lors de la première année de plantation. Ces espèces sont ensuite autonomes et ne bénéficient pas d'autre arrosage que l'eau de pluie (sauf cas exceptionnel).

Des récupérateurs d'eau de pluie sont également installés dans certaines écoles ainsi qu'au Parc des sports et utilisés par les services de la ville pour des arrosages ponctuels.



LA GESTION DES DÉCHETS VERTS

Broyat

Depuis 2020 la commune est équipée d'un broyeur qui permet, lors de la taille des arbres et arbustes de la ville, de générer du broyat que nous utilisons sur nos massifs et ainsi limiter les arrosages et les désherbages.

La ville propose également aux habitants durant les périodes de taille, des distributions gratuites de broyat afin de les sensibiliser au développement durable.

Tous les déchets verts non broyés sont emmenés sur une exploitation agricole qui les recycle en compost.

1 ARBRE COUPÉ = 2 ARBRES PLANTÉS

Afin d'assurer le bon renouvellement du patrimoine arboré, la ville procède systématiquement à la plantation de

deux nouveaux arbres, lorsque qu'un arbre est coupé pour des raisons sanitaires (lorsque les conditions le permettent). Comme pour toutes les plantations, les arbres sont choisis et adaptés au climat local.

GESTION DIFFÉRENCIÉE

Une grande partie des espaces verts de la ville sont en gestion différenciée, permettant d'adapter le passage des agents de façon plus rationnelle et surtout favoriser la biodiversité.



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Pour permettre de maintenir la biodiversité, les agents de la ville laissent (lorsqu'ils ne sont pas dangereux ou gênant pour la sécurité) les souches et les branches d'arbres morts. Cette pratique permet d'enrichir le sol et à de nombreux insectes, champignons, oiseaux de s'y loger.

La ville pratique également le fauchage tardif qui consiste à retarder autant que faire se peut la coupe mécanique de la végétation à certains endroits.

LE CHOIX DE VÉGÉTAUX ADAPTÉS AU CLIMAT

Les agents de la régie des espaces verts sont toujours soucieux de choisir des végétaux locaux et adaptés au climat qui favorisent la résilience des écosystèmes, en soutenant la faune locale, comme les pollinisateurs, et en améliorant la qualité du sol et de l'air.

DES ESPACES VERTS SANS CHIMIE

Depuis 2016, la ville s'est engagée à ne plus utiliser de pesticides dans l'ensemble des espaces verts, massifs et plantations de la ville.

En choisissant des produits certifiés bio contrôle, de lutte biologique et de paillages naturel, la ville participe également à la gestion durable des ressources naturelles, en limitant l'usage de substances chimiques nuisibles et en encourageant une approche respectueuse des cycles naturels.



VERDISSEMENT DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

Dans une démarche de développement durable, la ville a fait le choix de procéder au verdissement de sa flotte automobile en remplaçant ses véhicules thermiques, par des véhicules hybrides ou électriques, mais aussi l'achat de matériels électriques pour les services techniques.

La Ville a également fait l'acquisition d'une balayeuse alimentée au bioéthanol pour gérer en interne la propreté des rues.

Deux bornes de recharge pour les véhicules électriques ont également été installées : dans la rue du Moustier pour le bas de la ville, devant le Parc de Sports pour la partie haute et aux Services Techniques pour les véhicules de service et de fonction.

TRAME NOIRE

La ville a également fait le choix, pour réduire sa consommation d'énergie, à procéder à l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin ainsi qu'un programme d'investissement en éclairage led.



COMPOSTAGE

En lien avec le SIETREM, un premier composteur a été installé en centre-ville, pour permettre aux habitants n'ayant pas de jardin de jeter leurs déchets organiques, et profiter de compost pour les plantations de balcons.

L'installation de trois nouveaux composteurs est prévue en 2025 : au parc des Samoreaux, près du Parc des sports et dans le domaine du Moulin à vent.

Sur le territoire, le Sietrem propose aux particuliers de faire l'acquisition d'un composteur à tarif préférentiel sur simple demande.



NOS PARTENAIRES

Pour assurer ses missions de service public, tout en proposant des espaces verts et urbains de qualité, dans le respect de l'environnement, la ville de Thorign-sur-Marne est accompagnée de partenaires qui œuvrent au quotidien.



CAUE 77

Afin d'assurer ses missions de sauvegarde et son renouvellement de son patrimoine végétal, la collectivité a choisi d'être accompagnée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE77) pour la maîtrise d'œuvre de paysage et d'urbanisme.

L'association à vocation de service public aide les collectivités à améliorer la qualité de vie des habitants, tout en respectant l'évolution harmonieuse des paysages urbains et ruraux.



Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire

Dans le cadre des projets d'aménagement de la ville portés par la communauté d'agglomération, la ville est partie prenante des consultations organisées.

C'est le cas pour l'étude du potentiel de renaturation et la désimperméabilisation des sols en ville organisée en 2024/2025.



SIETREM

Syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des résidus ménagers du nord du département, le Sietrem regroupe 31 communes des agglomérations de Marne et Gondoire et Paris Vallée de la Marne. Il est également notre partenaire



pour toutes les animations en lien avec le développement durable à Thorigny : compostage par exemple, mais aussi la déchetterie mobile (déchetterie installée au plus proche des habitants et qui a lieu 10 fois par an).



Île-de-France Nature

L'établissement public accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;

Il protège, gère, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire ;

Il crée des continuités vertes reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux et soutient l'agriculture francilienne.



SIAM de Marne-la-Vallée

Le SIAM gère le transport ainsi que l'assainissement de l'eau pour les 32 communes du secteur de Marne-la-Vallée.

Les agents du SIAM interviennent également dans les écoles autour du projet « Classe d'eau » pour informer et sensibiliser les enfants à la gestion de l'eau, dans l'ensemble des écoles du secteur.

Plante&Cité

Plante & Cité

Plante & Cité est un organisme national d'études et d'expérimentations sur les espaces verts, le paysage et la nature en ville. Ce centre technique assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des entreprises et des collectivités territoriales.

LE SERVICE ESPACES PUBLICS



La ville de Thorigny bénéficie d'une équipe formée et consciente pour les aménagements et l'entretien des espaces publics.

Elle est décomposée en deux branches : les espaces verts et les espaces urbains dirigés par une cheffe de service.

Les espaces urbains

L'équipe espaces urbains est composée :

- un agent à la conduite de la balayeuse qui sillonne la ville toute la journée ;
- deux agents en propreté pour faire le ramassage ainsi que le changement des sacs poubelles sur toute la commune ;
- deux agents en voirie afin de réparer la chaussée, faire la signalisation horizontale et verticale, la pose de barrières et de potelets, l'affichage des arrêtés et la vérification des balisages



de chantier des prestataires.

Pour permettre un nettoyage de la ville efficace, un planning de passages en régie est établi en fonction des zones d'affluence de la ville.

Pour le nettoyage régulier, les services de la ville procèdent à trois passages par semaine pour le pôle gare comprenant le ramassage et remplacement des sacs poubelle, ramassage manuel des déchets, et passage de la balayeuse. Les grands axes bénéficient quant à eux de deux passages par semaine, et un passage pour le reste de la ville.

Une entreprise extérieure intervient pour un passage par mois dans les grandes rues, un nettoyage du centre-ville par trimestre, et deux campagnes de désherbage mécanique de tous les trottoirs par an.



Les espaces verts

L'équipe des espaces verts comprend actuellement :

- un responsable de régie ;
- un chef d'équipe et six agents techniques.

L'équipe espaces verts assume l'entretien de tous les espaces verts de la commune : tonte, taille, désherbage manuel, plantation des massifs et création des massifs en régie.

Un prestataire est sollicité pour la taille en rideau ainsi que les gros élagages et abattages. Toutes les tâches s'effectuent



dans le respect de la gestion différenciée et en zéro-phyto appliqué depuis 2016.

La formation tout au long de la carrière

Le secteur étant en mutation, tant par l'aspect écologique que par la volonté d'améliorer les conditions de travail, les agents de la ville bénéficient de formations « tout au long de la carrière », afin de se professionnaliser, acquérir de nouvelles compétences, mais aussi adapter leurs pratiques aux changements climatiques.



LES PROJETS MENÉS À THORIGNY



La cour de l'école élémentaire des Pointes avant travaux quasiment intégralement recouverte d'enrobé imperméable

Projets îlots de fraîcheur dans les écoles

École des Pointes

Après une première expérimentation à l'école élémentaire Gambetta, l'objectif de la municipalité était de végétaliser les cours d'écoles. Jusque-là en très grande majorité recouverte d'enrobé qui participe au réchauffement climatique,

les quelques 5 500 m² que représentent les cours d'école à Thorigny étaient l'occasion de travailler sur ces espaces.

Les objectifs sont nombreux :

- Développer un lieu de verdure avec des sols désimperméabilisés et une plus grande végétalisation ;
- Lutter contre et s'adapter au réchauffement climatique ;

- Proposer aux usagers (enfants et équipes pédagogiques) des espaces qui respectent mieux les usages de chacun ;
- Intégrer les besoins et sensibiliser les enfants à la sauvegarde de l'environnement.

Le premier grand projet mis en place à l'école des Pointes vient de s'achever avec l'installation de structures de jeux, mais aussi des lieux de calme, le tout avec la plantation de végétaux de différentes strates végétales : arbres, haies, plantes grimpantes, couvre sols, vivaces... Toutes ces espèces ont été choisies avec soin pour leur facilité à s'adapter au climat francilien, à faible entretien et peu gourmandes en eau.

La concertation avec les équipes éducatives, enfants et parents d'élèves élus se poursuit à l'école des Cerisiers, prochain groupe scolaire à bénéficier des aménagements en îlot de fraîcheur.



*La cour de l'école élémentaire des Pointes après aménagements
avec des sols désimperméabilisés, faisant la part belle aux végétaux.*



Ecole des Cerisiers

Une fois le projet à l'école des Pointes achevé, c'est avec l'équipe éducative, les enfants et les parents d'élèves qu'ont commencé les concertations concernant les aménagements de l'école des Cerisiers.

Tous ont émis le souhait d'espaces variés : végétalisation, classe dehors, installation de structures de jeux et d'équilibre en bois et adaptés aux âges des enfants...

Le projet s'appuie sur plusieurs zones avec :

- un espace d'ombre ;
- un espace sportif avec des lignes et course et un terrain de sports collectifs ;
- des espaces de jeux tracés au sol ;
- des espaces faisant la part belle aux végétaux avec la plantation d'arbres et arbustes qui créeront de l'ombre pour s'adapter aux changements climatiques, et des sols désimperméabilisés ;
- un espace amphithéâtre pour favoriser les « classes dehors » ;
- des zones de jeux calmes pour être en adéquation avec les changements sociologiques.



Structures d'ombrage

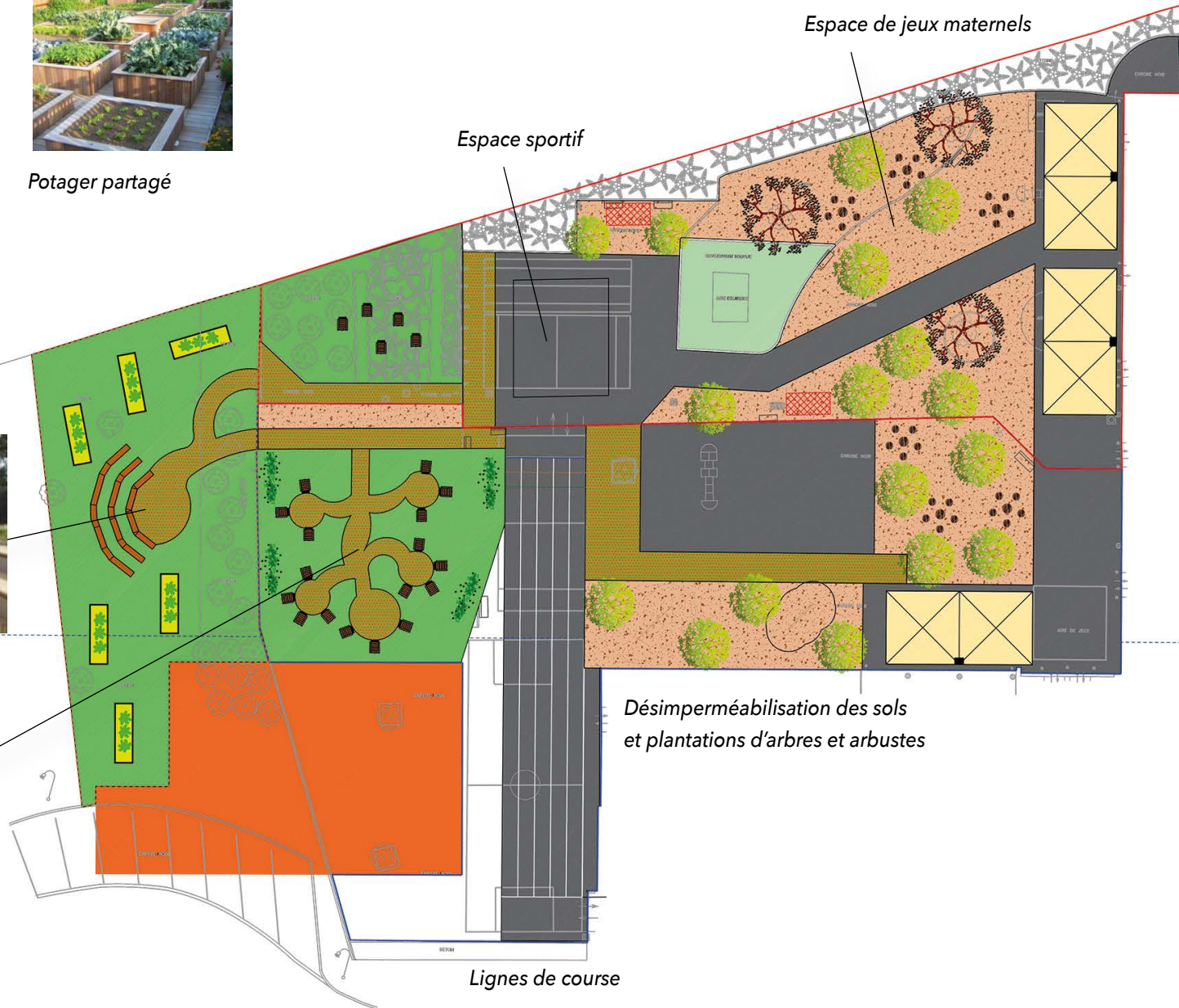


Potager partagé

Théâtre de verdure



Aire de jeux en bois



Rue du Moulin à Vent

Plan du projet d'îlot de fraîcheur à l'école des Cerisiers



Projet de réaménagement de la rue de Dampmart

Alors que les travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable sont terminés, l'occasion était donnée à la municipalité de profiter de la réfection de l'ensemble du linéaire routier par le Département pour envisager un projet plus vaste de réaménagement en travaillant sur plusieurs aspects :

- Réduire la vitesse des véhicules, sécuriser et créer les circulations piétonnes et cyclables ;
- Renforcer la qualité paysagère de la rue et de la partie située entre la rue et le talus SNCF ;
- Transformer ce qui est aujourd'hui un axe de transit en un lieu agréable et apaisé pour les riverains et l'ensemble de la ville.

Création d'un verger pédagogique

En novembre 2024, les agents des services techniques et les élus ont accompagné les habitants lors de la plantation du verger pédagogique. Cet espace de 600 m² a pour vocation de réintroduire des arbres fruitiers en ville, sensibiliser les habitants aux enjeux de la biodiversité et favoriser les rencontres entre générations.

Plus de 40 arbres fruitiers de différentes essences : pommes, poires, nashis, kakis, en arbres demi-tiges ou arbres palissés ont été plantés. Les fruits seront récoltés lors d'animations proposées par la ville.

Afin d'informer les habitants, un panneau est affiché à proximité pour expliquer les différentes variétés plantées.





Création d'un potager partagé au cœur de la résidence des Cerisiers.

En 2024, le centre social a organisé, en partenariat avec le bailleur Trois Moulins Habitat, une après-midi de plantation dans les jardins partagés des Cerisiers. Épaulés par les agents des espaces verts, les habitants ont eu plaisir à planter tomates, courgettes, radis, potirons et aromates. Ils sont ensuite entretenus et cueillis par les habitants lors des animations du Centre social.



L'installation de casiers fermiers « Fou d'local »

La communauté d'agglomération de Marne et Gondoire a installé à Thorigny le premier casier « Fou d'local » du secteur. Ces casiers accessibles 7 jours sur 7 et 24h sur 24 proposent des produits locaux comme des fruits et légumes de la ferme de Dampmart, mais aussi thorigniens : du miel, des produits issus de la ferme d'autruches et des savons artisanaux.





Projet de mise en valeur du marronnier bicentenaire et réaménagement du Parc Dom Pérignon

Le parc Dom Pérignon, situé au cœur d'un lotissement est traversé par deux sentes piétonnes. La parcelle n'appartenant pas à la commune, les travaux d'aménagement devront être soumis à l'accord des copropriétaires.

Les deux allées en béton sont détériorées et peu larges, aucun mobilier d'assise n'est proposé.

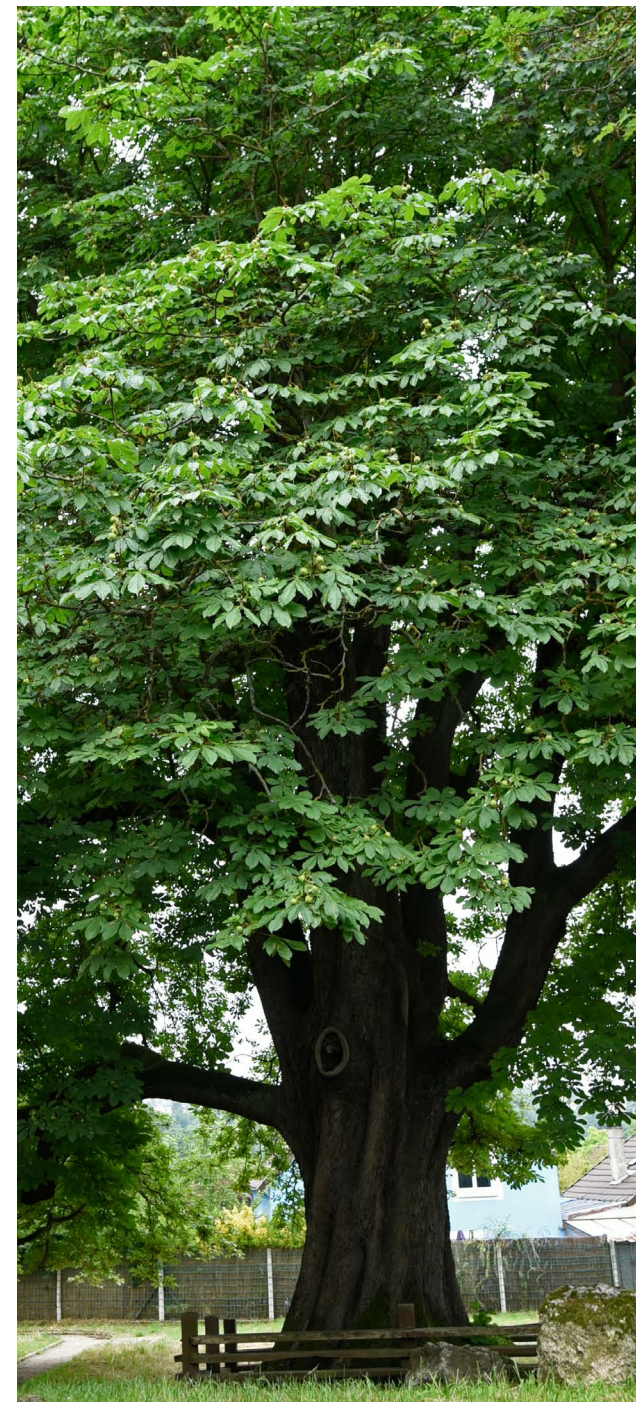
La strate arbustive est peu présente, elle est composée d'une haie de troène vieillissante qui borde la sente à l'est.

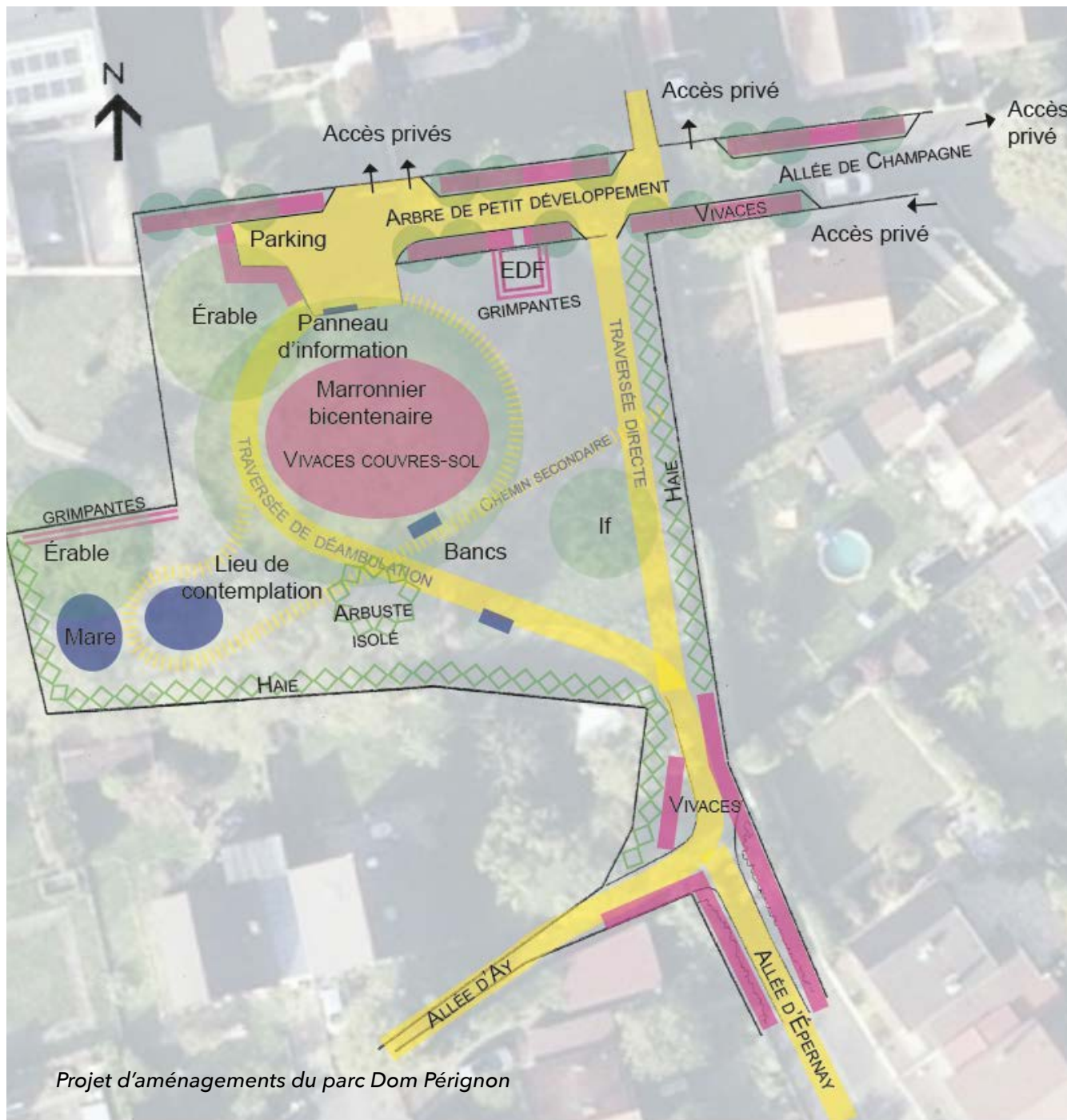
Concernant la strate arborée, les Tilleuls en alignement sont creux et sénescents, prévoir de les remplacer. Le Marronnier est en bonne santé.

La commune de Thorigny-sur-Marne souhaite réaménager ce parc et valoriser le Marronnier bicentenaire.

Les contraintes et améliorations concernant cet aménagement sont : prendre en compte l'accessibilité PMR (pente, largeur des sentes), déranger le moins possible le système racinaire de l'arbre (s'écarter d'au minimum 10 mètres), favoriser la biodiversité grâce à la diversité de la palette, travailler les limites du parc (habiller les fonds de parcelles hétéroclites) et préserver la perspective de l'ancien parc du château.

Le CAUE 77 préconise plusieurs aménagements et plantations pour améliorer l'attrait et la biodiversité de ce parc.





Arbres et arbustes caducs de petit développement



Vivaces d'ombre



Vivaces de soleil

Grimpantes #31

Projet de réaménagement du Parc des Samoreaux

Ce parc arboré de près de deux hectares est un véritable poumon vert à Thorigny.

Après l'installation de structures de jeux pour enfants en 2023, et de modules sportifs en 2024, la municipalité souhaite poursuivre les aménagements du parc des Samoreaux.

Certains travaux sont déjà engagés comme la création du verger pédagogique (voir page 28). D'autres travaux sont envisagés comme la rénovation des allées existantes en sable stabilisé facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR), la création d'un théâtre de verdure pour permettre l'organisation d'animations par la ville, la création d'un espace zen, l'ajout d'un point d'eau, l'amélioration du réseau d'éclairage ou encore l'agrandissement de l'aire de jeux...

L'ensemble de ces travaux visent à améliorer le cadre de vie des habitants, mais aussi proposer un espace de vie en pleine nature en bénéficiant d'aménagements de qualité, pour tous.



Futur espace du théâtre de verdure



Agrandissement de l'aire de jeux existante



Tables et assises « rondins »



Espace zen

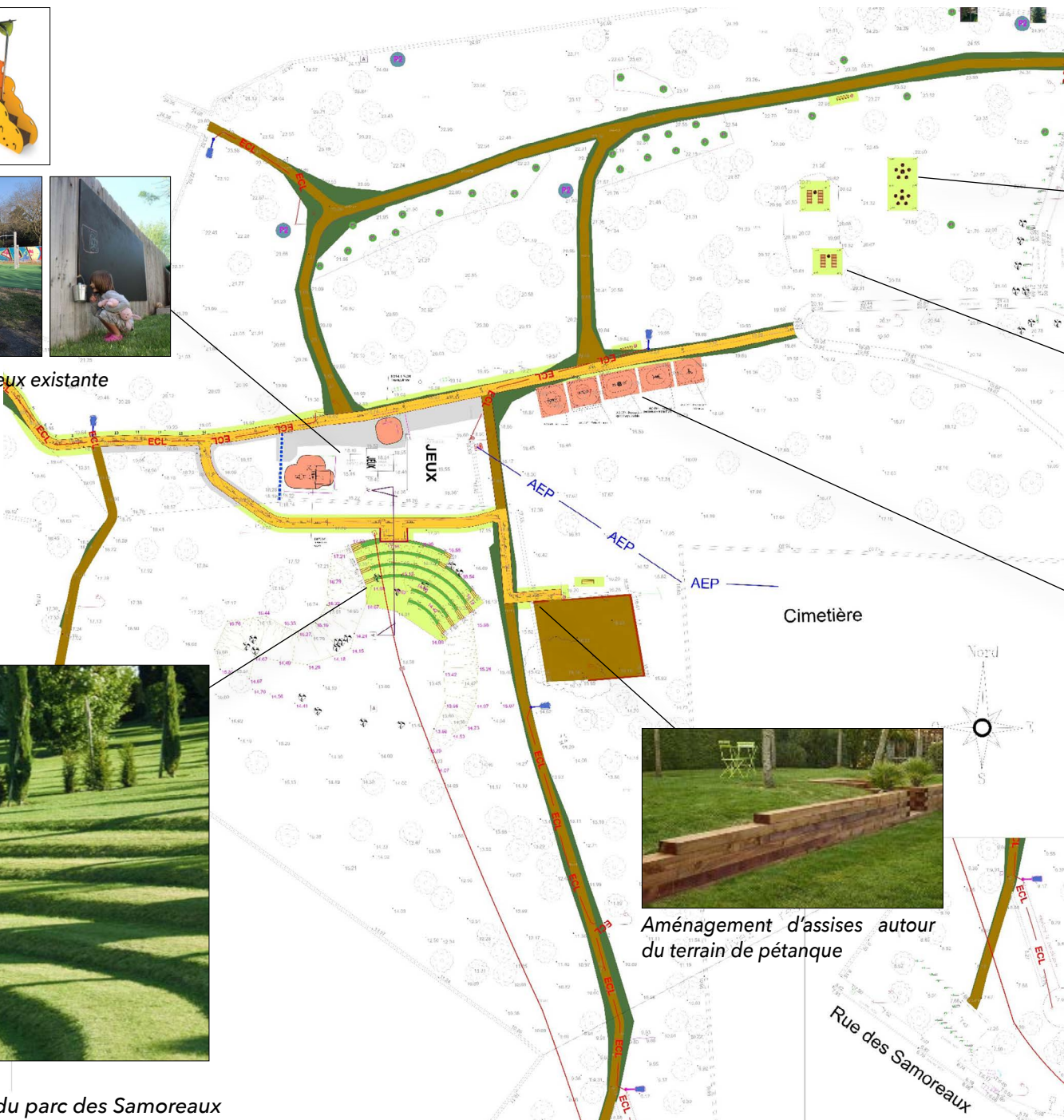


Modules sportifs installés en 2024



Théâtre de verdure

Projet d'aménagements du parc des Samoreaux



Aménagement d'assises autour du terrain de pétanque



Installation d'un point d'eau



Aménagement du Parc des Sports

Avec la livraison de la nouvelle tribune courant 2020, la ville a souhaité profiter des travaux en cours pour faire de nouveaux aménagements.

En 2021 une nouvelle aire de jeux sur les hauteurs de Thorigny a été installée.

L'espace autour des terrains de tennis couverts qui jouxtent l'aire de jeux était disponible. La ville a donc fait le choix de prévoir l'installation d'un terrain homologué pour le basket 3x3, mais aussi d'installer un espace de détente de type « jardin méditerranéen » autour d'un bel olivier ainsi qu'un baby-foot et une table de ping-pong.





Terrain de basket 3x3



Baby-foot



Plantation du jardin méditerranéen

Projet de jardin résilient

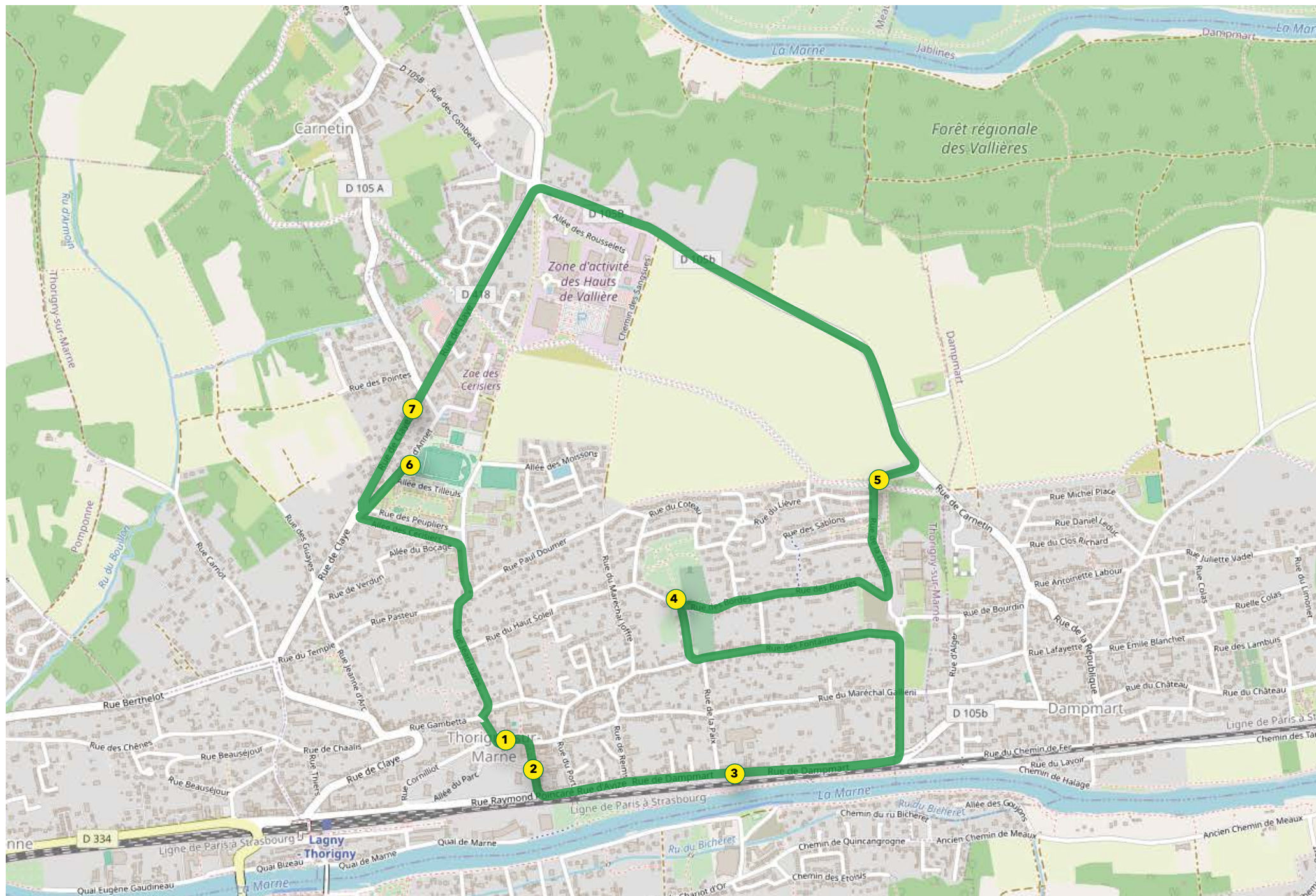
Sur une parcelle de 1265 m² acquis par la commune en 2024 et situé à l'arrière du Centre d'Accueil de l'Enfant (regroupant la crèche et le centre de loisirs), la ville souhaite implanter un jardin résilient.

Le principe est de créer et préserver un espace où faune et flore vivent de façon autonome tout en s'adaptant aux conditions climatiques.

Les intérêts sont nombreux :

- Préservation de la flore locale mais aussi plantation de nouvelles espèces adaptées au changement climatique
- Refuge pour la faune sauvage : oiseaux, petits mammifères, amphibiens, insectes, araignées, ...

La municipalité souhaite créer ce jardin pour sensibiliser les administrés sur les sujets environnementaux, mais aussi proposer des animations à destination d'un jeune public (scolaire, périscolaire...).



VOTRE PARCOURS À THORIGNY

La ville vous propose un aperçu des aménagements paysagers.



Mairie



Rue du Moustier



Rue de Lampmart



Parc des Samoreaux



Parcours de la Zhuis



Parc des sports



Ecole des Pointes



Vallon d'Armoir